

Amendement 15**Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Marisa Matias**

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B8-0103/2019****PPE, ECR, ALDE**

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution**Paragraphe 4 ter (nouveau)***Proposition de résolution**Amendement*

4 ter. condamne le recours à certains types d'armes à létalité réduite par les forces de police contre des manifestants pacifiques, comme les projectiles à impact cinétique et les grenades lacrymogènes instantanées, armes qui ont même été utilisées dans des régions où elles étaient interdites; condamne également le recours aux gaz lacrymogènes, aux canons à eau, aux pistolets à impulsions électriques et aux autres dispositifs du même type pour disperser des manifestants, car ils peuvent être à l'origine de blessures graves dont les répercussions se feront sentir toute la vie durant; fait observer que l'interdiction de certains types d'armes à létalité réduite a été demandée par de nombreuses organisations et instances internationales;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/16

Amendement 16

Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Marisa Matias

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 quater. se dit préoccupé par le fait que les États membres ont des seuils différents pour le recours à la force et aux armes; regrette que les citoyens de l'Union soient traités de manière très différente par les services répressifs et que la protection de leurs droits fondamentaux ne soit pas partout identique;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/17

Amendement 17

Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Marisa Matias

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 quinquies. se félicite de la décision prise par certains États membres et leurs régions de suspendre ou d'interdire certains types d'armes à létalité réduite; demande instamment l'interdiction du recours à certains types d'armes et dispositifs à létalité réduite, dont, par exemple, les lanceurs de projectiles à impact cinétique, les grenades de désencerclement et les grenades lacrymogènes instantanées;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/18

Amendement 18

Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Nikolaos Chountis
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. condamne le gouvernement français pour sa répression violente à l'encontre des manifestants, des citoyens, des mineurs d'âge et des journalistes depuis le début du mouvement de protestation des «gilets jaunes»;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/19

Amendement 19

Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Nikolaos Chountis
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 ter. constate qu'en France, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a mené des centaines d'enquêtes il y a deux ans, à la suite d'une autre manifestation de grande envergure, mais sans aucune transparence sur le nombre exact de saisines, de dossiers examinés ou de décisions de sanctions;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/20

Amendement 20

Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Marisa Matias

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. invite sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures à organiser une audition sur le recours à la force et aux armes à létalité réduite contre des rassemblements ainsi qu'à préparer un rapport sur la question, en collaboration avec le comité STOA, afin de définir des orientations à l'intention des États membres sur le recours à la force et aux armes à létalité réduite; encourage la Commission et l'Agence des droits fondamentaux à participer à ce processus;

Or. en

12.2.2019

B8-0103/21

Amendement 21

Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Patrick Le Hyaric, Marina Albiol Guzmán, Marisa Matias

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0103/2019

PPE, ECR, ALDE

sur le droit de manifester pacifiquement et l'usage proportionné de la force

Proposition de résolution

Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 ter. invite sa commission des pétitions à accorder toute l'attention voulue aux pétitions relatives à des violations du droit à liberté de réunion pacifique et au recours excessif à la force dans ce contexte;

Or. en